

UN AGENT DE SURVEILLANCE DES POINTS ECOLES

Poste permanent à 6h45 annualisées
URGENT

Surclassée dans la strate géographique des villes de plus de 20 000 à 40 000 habitants, Louviers se tourne résolument vers l'avenir.

Commune centre de la communauté d'agglomération Seine-Eure (72 867 habitants, 40 communes), véritable cœur battant de l'industrie normande, elle a vocation à devenir une cité du numérique.

Louviers déploie en parallèle des actions complémentaires visant à améliorer la qualité de vie des citoyens, forte de ses nombreuses infrastructures culturelles (Conservatoire de Musique, Médiathèque, Gare aux Musiques, Salles de Spectacle), la ville compte plusieurs festivals : Jazz, Piano et un musée labellisé "musée de France".

Reconnue pour sa politique sportive dynamique et innovante, avec des équipements « dernière génération », elle affiche également une politique forte envers la jeunesse et la famille tant au niveau de ses actions que de ses équipements.

Au sein du service proximité, l'agent / agente de traversée des écoles est **responsable de la sécurité des enfants** en les aidant à traverser les rues sur le chemin de l'école. Ils assurent que les enfants traversent en toute sécurité et que les automobilistes respectent les règles de conduite près des écoles.

MISSIONS :

- Assister les piétons à traverser sur le passage piéton.
Renseignement des usagers
- Signaler au plus vite toutes les anomalies qui peuvent être constatées lors de la mission : problèmes avec les automobilistes, attitude suspecte d'individus ou comportement particulier d'un enfant...

Rendre compte de tout problème rencontré lors de la mission et si besoin est, prévoir la présence d'une patrouille de la police municipale.

PROFIL RECHERCHÉ :

<ul style="list-style-type: none">• Connaître le Code de la route• Savoir rendre compte à sa hiérarchie des événements survenus
<ul style="list-style-type: none">• Veiller à ce que le passage protégé reste dégagé pendant toute la durée de la mission• Prendre l'habitude de faire traverser les enfants devant soi : il faut porter un regard sur les piétons et non sur les véhicules.• Assurer la sécurisation pendant que les enfants sortent de l'établissement scolaire, au besoin rester sur place plus longtemps que prévu lorsque certaines classes sortent en retard.
<ul style="list-style-type: none">• Respecter les horaires d'entrées et de sorties des écoles• Se montrer ferme et vigilant envers les piétons qui traversent : les inviter à rester sur le trottoir tant que la circulation n'aura pas stoppée.• Faire preuve de vigilance• Avoir le sens des responsabilités

Adresser votre candidature à :

Monsieur le Maire

Direction des ressources humaines

Hôtel de Ville

CS 10 621 - 27406 LOUVIERS CEDEX ou par mail

recrutement@ville-louviers.fr